

COMMUNE DE BORDES-UCHENTEIN

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 4 octobre 2019

Présents : Patrick Laffont, Régis Espes, Arlette Ourtau, , Philippe Ertzbischoff, Mme Josette Pujol, Roland Bernié, , Gilbert Couvreur , Hugues Lapierre Claude Vaisse , Mme Pierrette Gaston ,

Absents excusés :

Vincent Ramond , Yannick Veper.
Gérard Dupla, a donné pouvoir à Patrick Laffont
Gabriel Burel , a donné pouvoir à Roland Bernié

Absents : Robin Cazalé, Laetitia Piquemal , Mme Pauline Cosset, Gilbert Guichard,

Nombre de membres en exercice : 18

Quorum : 10

Le quorum est réuni avec 10 présents sur 18 membres et 2 pouvoirs

La séance est ouverte à 21h

Roland Bernié est nommé secrétaire de séance

Ordre du jour

Approbation du CR de la réunion du 26 juillet 2019

Presbytère de Bordes : présentation du projet définitif d'aménagement

Classement de voiries : parking d'Uchentein, chemin du village d'en bas vers le lavoir d'Uchentein

Création relais téléphonie Orange : présentation et accord pour emplacement

Eclairage public

Rapport d'activité 2018 de la Communauté de Communes Couserans Pyrénées

Travaux en cours

Questions et informations diverses

Dissolution SYCOB (Syndicat des Communes du Biros)

Alimentation en eau à Uchentein

Chemin d'Aousetch

Réception des objets protégés

Salle polyvalente : mise à disposition pour un nouveau restaurateur

Projets DETR 2020

Approbation du CR de la réunion du 26 juillet 2019: adopté à l'unanimité des présents et représentés

Presbytère de Bordes : présentation du projet définitif d'aménagement

Le Maire rappelle les éléments du dossier et présente le projet définitif établi par l'architecte, concernant la transformation de l'ancien presbytère de Bordes pour aménager deux appartements T4, l'un de 67 m² et l'autre de 86 m², chauffés par géothermie.

La nécessité de révision de la toiture a fait apparaître l'existence d'ardoises comprenant de l'amiante ; de ce fait la dépose de la toiture et son remplacement se sont rajoutés au projet, pour 53 900 € HT.

Le total du projet serait donc de l'ordre de 305 000 €HT et de 335 500 €TTC

Le financement comprend diverses subventions :

DETR 20 000 €, Conseil Régional 26 000 €, Département de l'Ariège 17 000 €, SDE09 10 000 €, FSIL 171 000 €,

Le solde sera réalisé par autofinancement et recours à l'emprunt.

Les loyers, plafonnés (en raison du recours au FSIL) devraient être de l'ordre de 10 000 €, couvrant l'annuité d'emprunt.

Vote : Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

Le Maire est autorisé à déposer les dossiers et à lancer la consultation d'entreprises

Classement de voiries : parking d'Uchentein, chemin du village d'en bas vers le lavoir d'Uchentein

Le Maire rappelle que la DGF attribuée aux communes est fonction de la longueur de la voirie communale.

L'intégration de voies nouvelles à l'existant permettrait d'abonder en partie la DGF future, mais cela nécessite que ces voies soient cadastrées : cela concerne le « chemin de Bacher » et le parking créé en 2019 à Uchentein village d'en haut.

N.B. : Les travaux d'équipement de la voirie classée sont susceptibles de bénéficier de la DETR

Vote : Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

La procédure d'acquisitions en cours pour la route d'Esperris à Sets poursuit le même objectif, mais les acquisitions ne sont pas achevées,

Création relais téléphonie Orange : présentation et accord pour emplacement

Le Maire a été sollicité par l'opérateur Orange en vue d'implanter un nouveau relais de téléphonie mobile à Uchentein, qui permettrait de réduire ou d'annuler les zones blanches actuelles à Uchentein, et de couvrir en Partie la vallée du Ribérot.

Cette opération verrait aussi le passage à la « 4G », service qui n'existe pas à l'heure actuelle.

Orange propose d'acquérir une partie de 160 m² d'un terrain communal sis chemin de Bacher, pour la somme de 10 000 €, proposition datée du 12/09/ 2019.

Une visite technique est prévue le 30/10, pour caler plus précisément l'emplacement.

Cette opération ne coûte rien à La commune, et le Maire propose de l'accepter.

Vote : Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

Eclairage public

Le Maire rappelle qu'à la suite de la consultation du Conseil en vue de tenter de réduire la facture relative à l'éclairage public sur le territoire de la commune, deux pistes avaient été envisagées : extinction nocturne sur une plage à déterminer, dans un premier temps pour un secteur du village à titre de test (à déterminer), remplacement en tout ou partie des lampes à décharge et des tubes néon par des lampes à « LEDS ».

Ces deux solutions devaient être étudiées par le SDE09 au vu des puissances installées ou à installer et le Maire avait obtenu l'autorisation du Conseil lors de la dernière réunion.

Le SDE09 a fait parvenir une évaluation portant sur le seul remplacement des lampes existantes par des « LEDS », solution accessible plus rapidement, et certainement la plus efficace, ce qui ne ferme pas la porte à l'extinction partielle ultérieurement.

Les 114 lampadaires existants seraient munis de « LEDS » 36watts, ce qui permettrait une économie annuelle de 68 %, toutes choses égales par ailleurs, et une réduction de la puissance installée de 56 % (3,3kw, au lieu de 9,04kw).

Le coût de remplacement serait de 57 000 €, subventionnable à l'heure actuelle au titre des économies d'énergie, à réaliser en fonction de la programmation de travaux du SDE09.

La part supportée par la commune, non précisée à l'heure actuelle, pourrait être financée par l'emprunt (direct ou via le SDE09)

Le retour sur investissement serait de l'ordre de la dizaine d'années.

Vote : Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

Rapport d'activité 2018 de la Communauté de Communes Couserans Pyrénées

Comme la loi et le CGCT l'exigent, le Maire présente de manière synthétique le rapport d'activité 2018 de la Communauté de Communes Couserans Pyrénées, opération non soumise au vote.

L'ensemble du document est consultable via Internet sur le site de la CCCP et sera installé sur le site de la commune.

Travaux en cours

Le Maire fait le point sur les travaux concernant la remise à neuf du gîte d'Ourjout, qui ne pouvait être reloué en l'état, travaux achevés.

Les travaux d'empierrage du chemin de Bacher de Bordes sont également achevés.

La création du parking à Uchentein village d'en haut est achevée en ce qui concerne l'empierrage, et il reste à matérialiser des emplacements de stationnement pour optimiser son utilisation.

Dissolution SYCOB (Syndicat des Communes du Biros)

La commune d'Uchentein faisait partie des communes membres du SYCOB, syndicat dissous au 31/12/2016 sur décision préfectorale.

La dissolution ne s'était pas accompagnée de la restitution aux communes membres de l'actif existant à cette date du 31/12/2016.

La DGFIP a invité les maires des communes concernées à donner leur accord sur la répartition de 39 408 € d'actifs, en proportion de leur participation initiale au SYCOB, soit 6,68 % pour la commune d'Uchentein, maintenant fusionnée dans la commune nouvelle de Bordes-Uchentein depuis le 01/01/2017, ce qui représenterait environ 2500 € (par récupération de matériels divers à intégrer dans l'actif.

Vote : Le Conseil donne son accord à l'unanimité

Questions et informations diverses

Salle polyvalente de Bordes: mise à disposition pour un nouveau restaurateur

Le Maire a consulté divers professionnels de la restauration pour tenter de réinstaller un établissement saisonnier dans la salle polyvalente.

Le contenu du projet de bail et le montant du loyer mensuel ont été adoptés lors du précédent conseil, pour permettre une bonne information des candidats.

Un couple d'exploitants a été retenu, avec un projet de « Guinguette de Pays », mais une formation auprès de la Chambre des Métiers est nécessaire avant ouverture.

Celle-ci serait prévue en début du mois d'avril 2020.

Ce couple devrait s'installer à Bordes.

Alimentation en eau à Uchentein

Le SMDEA, gestionnaire du réseau d'eau et d'assainissement de la commune a indiqué par lettre du 16/09/2019, vouloir procéder à une étude comparative entre l'amélioration du réseau actuel d'Uchentein d'une part, et d'autre part le raccordement au réseau de la Commune voisine de Balacet, où la ressource est plus abondante et plus régulière.

Les délais ne sont pas précisés, mais le SMDEA, comme les autres collectivités fonctionne avec une programmation (annuelle ou pluriannuelle)

Chemin d'Aousetch

Après consultations diverses, dont le service juridique de l'association des maires de l'Ariège, il semblerait que le règlement de ce problème ne puisse être envisagé que par la création d'un tracé précis (géomètre) reprenant en partie l'existant, et recours à l'expropriation en tant que de besoin. D'autres consultations techniques et juridiques doivent être réalisées, et le dossier sera soumis au Conseil le moment venu.

Réception des objets protégés

Les objets divers dont il s'agit sont soit restaurés, soit en cours de restauration, et devraient être prochainement restitués à la commune .

Leur retour sur la commune donnera lieu à une réception-présentation à la population, dans le courant du mois de novembre 2019, en présence des institutionnels associés à cette opération, et sous l'égide de l'association de sauvegarde du patrimoine de Bordes (J.B. Faure)

Projets DETR 2020

Le maire invite les membres du conseil à faire connaître très rapidement les travaux ou opérations qui paraîtraient pouvoir bénéficier de la DETR au titre de 2020 : les dossiers sont à déposer avant la mi-décembre 2019.

A l'heure actuelle le seul projet connu porte sur la route du Ribérot, d'Ayer à Aritgalouse, avec création et/ou réfection de murs de soutien de la chaussée. Des devis sont en attente à cet effet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 30

Lu en séance le :